



VerbalisationDéjections canines dans village de 390 habitants

Par **Gersy32**, le **16/06/2016** à **12:40**

Bonjour, Je vis dans dans très joli petit village 390 âmes dont 35 au coeur du village. Nous subissons depuis bientôt 7ans les incivilités d'un couple (le mari est décédé depuis 1an) .Leurs chiennes vont et viennent dans le village, aboient sur les passants, touristes et nous même, et surtout elles font devant les portes . Je ne suis la plus proche mais elles ont pris pour habitudes de venir déféquer devant mes porteshummm un vrais délices vu qu'elles sont plutôt taillées grand chien !!! Le maire pose des arrêtés, va la voir mais nous dit qu'ils ne sont pas de la capacité de verbaliser et encore moins de réceptionner ces PV. Alors "il est normal que nous vivions dans les déjections et les odeurs d'urines de ces animaux", sa secrétaire me dit que cette personne n'entend rien et que l'on ne peut pas discuter avec elle. Imaginez vous il y a 2 chiennes et 3 chats, et tout ce petit monde vit dans le village. Ce matin la secrétaire de la mairie rappelait au maire qu'il fallait mettre un "wc pour chien" .Mais elle ne prend même pas le matin le temps de les sortir le matin... Pourriez vous m'aidez à trouver un moyen pour que la mairie ait l'autorité de la verbalise et du coup qu'elle gardera ses chiens chez elle ? Par avance Merci 7 ans c'est dur..[smile17]